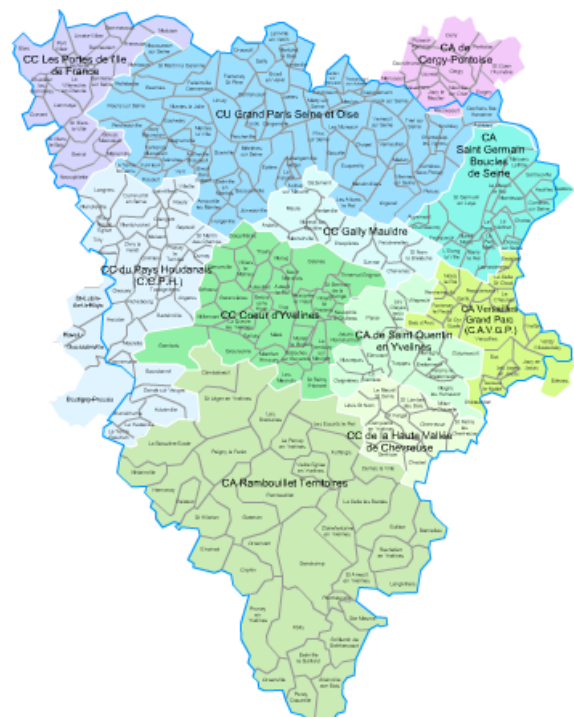


MÉMENTO

CODEP EPGV 78 2022 - 2023

CODEP EPGV 78
12 rue du Chemin aux Bœufs
78990 Élancourt
01 30 51 91 79
yvelines@comite-epgv.fr
www.codepepgvyvelines.com



SOMMAIRE

Votre Comité Départemental EPGV 78	Pages 3 à 10
Informations pratiques	Pages 11 à 13
Informations administratives	Pages 14 à 21
Informations techniques	Pages 22 à 30
Activités Physiques de Pleine Nature	Page 31

**Ce Mémento complète le Guide du Club 2022 - 2023 de la FFEPGV
qui vous est directement adressé par la Fédération.**

Vos notes personnelles

Votre Comité départemental

EDITO

Mesdames, Messieurs les Dirigeants et animateurs sportifs,

L'équipe du Comité Départemental EPGV des Yvelines vous remercie chaleureusement pour votre engagement, votre dynamisme et votre volonté de participer au bien-être physique et moral des licenciés.

La crise sanitaire a été éprouvante pour tous et vous avez résisté !
Lors de la saison 2021-2022, nous avons pu reprendre les activités en sommeil, auxquelles vous avez su redonner du souffle.

L'équipe d'élus bénévoles et nos salariés Marthe, Florence, Karine et Didier ont été très présents pour vous accompagner et vous aider au mieux.
(Aides à domicile, visites et rencontres personnalisées, permanences téléphoniques...).

Sachez que nous sommes toujours ravis de vous rencontrer pour échanger, partager des idées et dans la mesure du possible vous conseiller au mieux et répondre à vos difficultés.

Une journée Conviviale et Sportive à destination des Dirigeants et animateurs des Yvelines aura lieu le **dimanche 18 septembre** à Jouy en Josas : prenez en note et venez nombreux !
Vous trouverez les informations à ce sujet plus loin dans le Mémento.

Enfin, nous tenons à vous rappeler que nous vous attendons au Codep 78 pour apporter vos connaissances et compétences.

Venez nous rejoindre au sein des commissions du CODEP 78, pour avancer ensemble.

Bonne et riche saison 2022-2023 à vous tous.

Et, un grand Merci pour votre implication associative sans laquelle rien ne serait possible !

Très cordialement ,

Brigitte Giffard,
Présidente du CODEP EPGV 78

Votre Comité départemental

Présentation du CODEP EPGV 78

Les élus



Brigitte GIFFARD
Présidente



Danielle HATRAIT
Secrétaire générale
Responsable Commission
Administration et Formation
Dirigeants



Joseph BARBARO
Trésorier



Jocelyne MARTEAU
Présidente Association
7 Mares GV



Martine LAROCHE
Responsable Commission
Activités Physique
de Pleine Nature



Myriam TAPREST
Responsable
Commission Technique

Les salariés



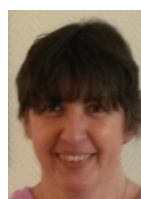
Didier MARCHESSAUX
Responsable Administratif,
Technique et
Développement



Florence DEVILLERS
Secrétaire Association
7 Mares GV
Agent de développement



Karine DOUCET FERRU
Déléguée Seniors



Marthe HIDIER
Assistante Administrative

Votre Comité départemental

La place du CODEP EPGV 78 dans la Fédération

La Fédération



Association loi 1901, à but non lucratif, ayant pour objectif à partir de ses clubs, de développer la pratique du sport, la lutte contre la sédentarité et de diffuser des valeurs associatives auprès de tous les publics. Elle est reconnue d'utilité publique depuis 1976.

La FFEPGV est une fédération multisports qui réunit plus de 355 000 pratiquants au sein de 4 926 clubs.

Elle est aujourd'hui en France la 1ère Fédération sportive non compétitive et la 5ème Fédération tous sports confondus.

Le Comité Régional



Le COREG EPGV est une structure déconcentrée de la Fédération Française d'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire, pionnière et leader du concept « Sport-Santé ».

Il est un organisme de formation, spécialisé dans l'animation sportive avec une expérience de près de 30 années dans la formation des animateurs sportifs.

« Une animation de qualité, une pédagogie différenciée et adaptée aux capacités de chaque licencié en pratiquant des activités sportives diversifiées. »

Le Comité Départemental EPGV 78

Structure déconcentrée de la Fédération Française d'Éducation Physique et Gymnastique Volontaire (FFEPGV) est une association régie par la loi du 1^{er} Juillet 1901.



Il a pour objet :

- ♦ de définir, concevoir et mettre en œuvre la stratégie départementale de développement, de formation et de communication dans le respect de la politique fédérale,
- ♦ d'organiser les actions nécessaires aux stages techniques des animateurs,
- ♦ d'organiser les actions de formation et d'informations des dirigeants des associations sportives affiliées à la FFEPGV,
- ♦ de représenter la FFEPGV auprès des instances institutionnelles départementales (Cohésion Sociale, Comité Départemental Olympique et Sportif, Conseil Départemental et autres institutions du département),
- ♦ de favoriser la création et le fonctionnement des associations EPGV,
- ♦ d'informer le grand public sur les avantages de pratiquer l'activité EPGV,
- ♦ de mettre en place des événements sportifs départementaux visant à promouvoir l'EPGV.

Rejoignez Nous!

Votre Comité départemental

Les commissions

Une commission est un groupe de travail dont le responsable est membre du CODIR.

Elle est composée de membres du CODIR, de dirigeants d'associations EPGV ou d'adhérents qui possèdent des compétences dans le domaine concerné ou qui sont intéressés ou motivés par le sujet.

Sa mission est de faire des propositions au comité directeur ou à sa demande, pour faire avancer les projets du département dans les différents champs d'action.



La Commission Administration

- ♦ assure la mise à jour des Statuts et Règlement Intérieur du CODEP EPGV 78,
- ♦ répond aux questions administratives des Associations,
- ♦ travaille sur un thème ou un problème administratif, à la demande du comité directeur et se tient informée de l'évolution de la législation et de la réglementation (code du travail, CCNS etc.) nécessaire à la bonne gestion des salariés et des associations en général,
- ♦ constitue une documentation au CODEP regroupant tous les textes législatifs fournis par les instances (Fédération, COREG, etc.) permettant de renseigner les dirigeants des associations.



La Commission Formation Dirigeants

- ♦ propose des formations en fonction des besoins exprimés par les dirigeants en tenant compte de celles proposées par d'autres structures (Fédération, Comité Régional, Comité Régional Olympique et Sportif d'Ile de France, Centre de Ressources et d'information des Bénévoles, Profession Sport ,etc.),
- ♦ organise la formation : date et lieu, choix de l'intervenant, inscriptions et accueil des participants.

Votre Comité départemental

Les commissions

La Commission Technique

- ♦ évalue le bilan des formations de l'exercice écoulé,
- ♦ élabore le calendrier des Actions d'Animations de la saison suivante en tenant compte des orientations des projets régionaux, des besoins départementaux, des remarques formulées sur les bilans des stagiaires, des nouveautés fédérales en terme de formation et cela dans les 2 axes préconisés : pratique personnelle et réflexion pédagogique,
- ♦ s'occupe de la logistique lors des stages et travaille avec d'autres commissions sur des projets communs (stages d'Activités Physiques de Plein Nature, stages Dirigeants).



La Commission Communication

- ♦ crée des outils de communication envers les associations (documents, journaux, affiches, plaquettes, etc.),
- ♦ organise la logistique des manifestations : assemblées générales, journées sportives, rencontre inter-associations, etc.,
- ♦ écrit et diffuse Les Brèves,
- ♦ réalise le Mémento.

La Commission Activités Physiques de Pleine Nature

- ♦ propose et organise des Activités Physiques de Pleine Nature, dans l'esprit EPGV,
- ♦ en fait la promotion avec la commission communication,
- ♦ assure l'accueil des participants et l'encadrement de l'activité.



Appel à candidature



Le Comité Directeur du CODEP 78 se compose de membres responsables d'une Commission et de membres responsables du Bureau (président, secrétaire, trésorier).

Pour un bon fonctionnement, **le CODEP EPGV 78 a besoin de vous.**

REJOIGNEZ-NOUS !

Votre Comité départemental

« Des arguments face à vos adhérents » : à quoi sert la licence de la FFEPGV ?

- ♦ Appartenir à la 1^{ère} Fédération Française Sportive non compétitive est un véritable atout pour les clubs, une reconnaissance utile pour négocier une salle ou des services.
- ♦ Bénéficier d'animations et d'**encadrements de qualité** (organisme de formation).
- ♦ Profiter de l'expertise de la Direction Technique Nationale dans le cadre des activités sportives pour une pratique raisonnée.
- ♦ Faire partie d'un vaste réseau associatif reconnu par l'état et les collectivités territoriales puisque la **Fédération a une mission reconnue d'utilité publique**.
- ♦ Disposer d'un **agrément « Jeunesse et Sport »** offrant la possibilité d'obtenir des subventions d'état et de bénéficier d'une identité « **Sport-Santé-Loisirs** » porteuse de valeurs.
- ♦ Obtenir des conseils, des informations et un accompagnement sur la vie associative et sportive via le Comité Départemental (CODEP EPGV 78).
- ♦ Bénéficier d'une assistance permanente et d'un **accompagnement juridique** de qualité.
- ♦ Utiliser gratuitement les musiques dans les cours : **redevance SACEM centralisée par la Fédération**.
- ♦ Disposer d'une assurance parfaitement adaptée aux évolutions des pratiques sportives EPGV auprès de **Groupama** avec une garantie supplémentaire pour les biens des clubs de moins de 50 licenciés, sans franchise et sans coût supplémentaire.
- ♦ Être autorisé à utiliser l'assiette forfaitaire dans le cadre de la rémunération des animateurs : avantages en matière de cotisations sociales.
- ♦ Accéder aux publications fédérales diversifiées permettant aux dirigeants et aux animateurs d'œuvrer dans les meilleures conditions.
- ♦ Disposer d'un **reçu fiscal** à hauteur d'au moins 60% du coût de la licence.



Votre Comité départemental

La valeur ajoutée du Comité Départemental EPGV des Yvelines

- ◆ Aide juridique et médiation en cas de litige.
- ◆ Aide à la gestion administrative : contrats de travail, CCNS, ...
- ◆ Information régulière sur l'évolution de la législation.
- ◆ Diffusion auprès des animateurs/éducateurs sportifs des offres d'emplois par e-mail et sur son site : <https://www.codepepgvyvelines.com>
- ◆ Proposition et organisation pour les animateurs/éducateurs sportifs de formations continues de qualité à coûts modérés, afin de maintenir et développer leurs compétences.
- ◆ Organisation et offre aux dirigeants de formations gratuites sur des thèmes variés (**management, informatique, gestion, administratif, marketing, communication, ...**) pour faciliter et améliorer le fonctionnement et la gestion de l'association.
- ◆ Prêt de **matériel pédagogique** (en demander la liste), technologique (**vidéoprojecteur, PC portable, écran de projection...**) et différents supports de communication (**banderolles, affiches, ...**).
- ◆ Accès à sa bibliothèque (animateurs et dirigeants).
- ◆ Attribution d'aides financières pour les actions de développement des associations.
- ◆ Organisation de « rencontres inter-associations » (**regroupement d'associations limitrophes ou non**) permettant de mutualiser certaines actions et d'échanger sur les fonctionnements, les réussites et les problèmes de chacun (**Bourse aux idées !**).
- ◆ Elaboration de différents projets permettant aux associations de se développer mais aussi de pouvoir fidéliser leurs licenciés.
- ◆ Rédaction et transmission de différentes publications destinées à vous informer et vous conseiller.

Être licencié(e) à la **FFEPGV...** 



C'est être dans l'un des
4 926 clubs EPGV



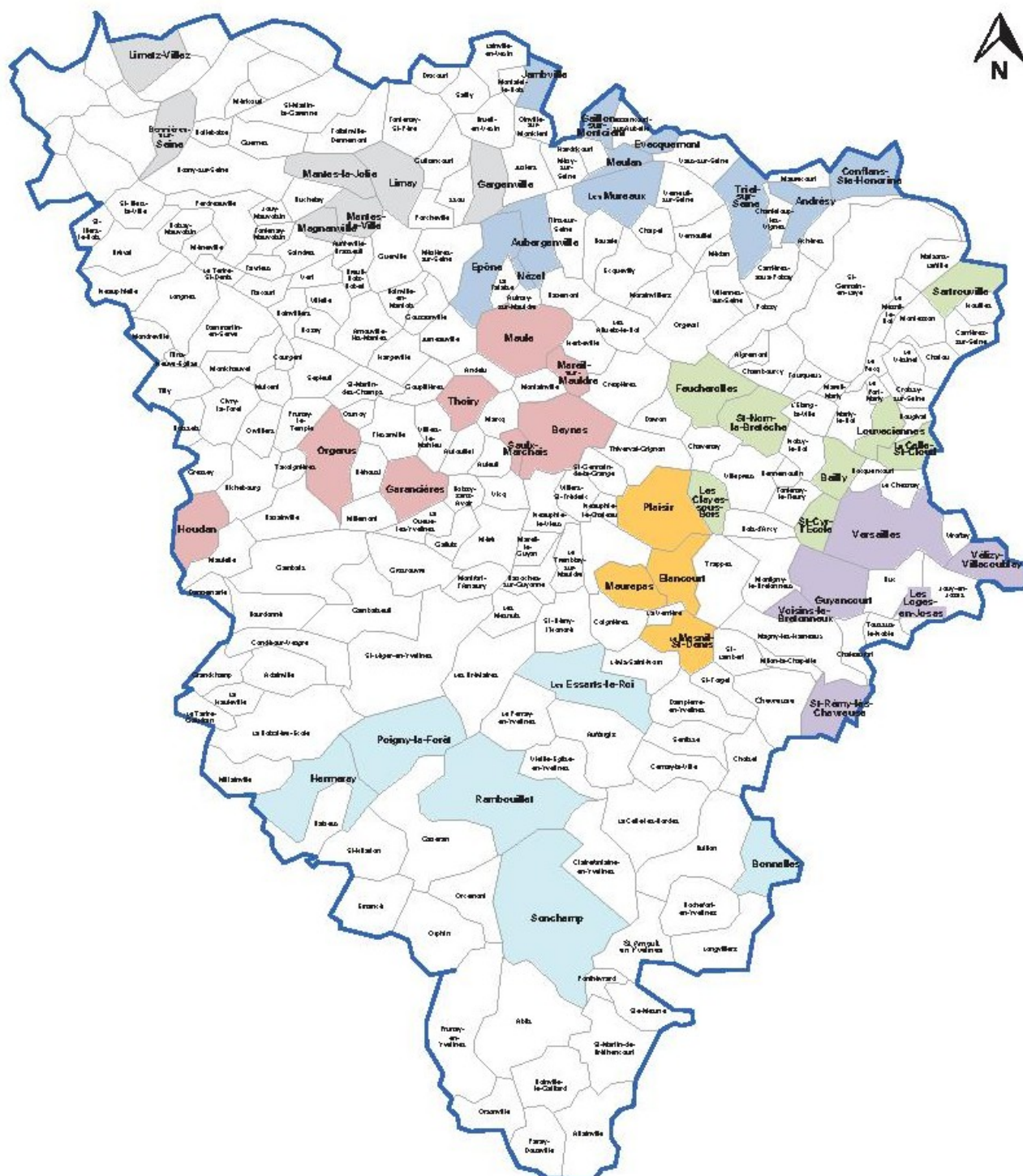
C'est faire partie des
355 000
licencié(e)s



C'est + de 6 000
animateurs sportifs

Votre Comité départemental

Les associations EPGV des Yvelines



Informations pratiques

Les Assemblées Générales 2022-2023

AG CODEP EPGV 78

Samedi 26 novembre 2022
Saint-Nom-la Bretèche



AG Fédérale

27 et 28 janvier 2023
Créteil (94)



« Pour les Animateurs » AG 7 MARES GV

Vendredi 16 décembre 2022

En distanciel
De 14h30
à
16h30



AG COREG IDF

Mardi 6 décembre 2022
Le Perreux-sur-Marne (94)



Les rencontres inter-associations

Quels sont les objectifs de ces rencontres ?

Leur **but** est de **favoriser les relations entre les dirigeants** des associations Yvelinoise **et les membres du CODEP EPGV 78, salariés comme élus.**

Les échanges et les partages de réussites ou d'échecs sur tous les sujets abordés rendent ces réunions très intéressantes et fructueuses.

En raison de leur succès constaté lors des dernières réunions et des retours positifs enregistrés, plusieurs rencontres seront programmées au cours de la saison 2022 - 2023 en présentiel ou à distance.

Une invitation précisant la date, le lieu et l'heure sera adressée aux dirigeants des associations un mois à l'avance environ.

Informations pratiques

Adresses utiles

CODEP EPGV 78

12 rue du Chemin aux Bœufs - 78990 ELANCOURT
Tél : 01 30 51 91 79 E-mail : yvelines@comite-epgv.fr
N° Siret : 316 825 637 000 28 Site: <https://www.codepepgvyvelines.com>

Association 7 Mares GV

12 rue du Chemin aux Bœufs - 78990 ELANCOURT
Tél : 01 30 51 91 79 E-mail : yvelines@club-vitafede.fr
N° Siret : 403 733 678 000 11

Comité Régional EPGV Île de France (COREG EPGV IDF)

13 rue Etienne Marcel - 75001 PARIS
Tél : 01 45 08 09 77 E-mail : idf@comite-epgv.fr
Service Formation
Tél : 09 52 48 56 26 E-mail : formation@coregepgv-sport.fr
Site : www.coregepgv-sport.fr
N° d'agrément formation professionnelle continue : 11 75 34608 75
N° Siret : 332 713 924 000 48

Fédération Française d'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire (FFEPGV)

46-48 rue de Lagny - 93100 MONTREUIL SOUS BOIS
Tél : 01 41 72 26 00 E-mail : contact@ffepgv.fr Site : www.ffepgv.fr
N° Siret : 302 981 386 000 89

Service Départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports des Yvelines (SDJES) - Pôle Développement du Sport

35 rue de Noailles - 78000 VERSAILLES
Tél : 01 82 08 39 50 E-mail : ce.sdjes78.sport@ac-versailles.fr

Conseil Départemental des Yvelines et services départementaux

Hôtel du Département - Service Jeunesse et Sports
2 Place André Mignot - 78012 VERSAILLES CEDEX
Tél : 01 39 07 78 78 (accueil) Tél secrétariat service des sports : 01 39 07 73 49
Site : www.yvelines.fr

Comité Départemental Olympique et Sportif des Yvelines (CDOS)

145/147 rue Yves le Coz - 78000 VERSAILLES
Tél : 01 39 02 73 34 Site : www.cdos78.fr

URSSAF Ile de France - Site des Yvelines

Urssaf Ile de France, Siège social - 93518 MONTREUIL Cedex
Accueil physique sur RDV : 13 rue Émile et Charles Pathé - 78280 GUYANCOURT
Tél : 3957 Employeur Site : <https://www.urssaf.fr>

AFDAS

Délégation Ile de France
66 rue Stendhal - CS 32016 - 75990 PARIS Cedex 20
Tél : 01 44 78 39 39 Site : www.afdas.com

CPAM des Yvelines

78085 Yvelines Cedex 9 Tél : 3646 Salariés Tél : 3679 Employeur

Groupama

E-mail : ffepgv@grassavoye.com Site : www.ffepgv.grassavoye.com
Numéro de contrat : 41850799Q Tél: 09 72 72 28 85

Informations pratiques

Vacances scolaires 2022 - 2023

Vacances	Zone C Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse et Versailles
Rentrée scolaire des élèves 2022	Reprise des cours : jeudi 1er septembre 2022
Vacances de la Toussaint 2022	Fin des cours : samedi 22 octobre 2022 Reprise des cours : lundi 7 novembre 2022
Vacances de Noël 2022	Fin des cours : samedi 17 décembre 2022 Reprise des cours : mardi 3 janvier 2023
Vacances d'hiver 2023	Fin des cours : samedi 18 février 2023 Reprise des cours : lundi 6 mars 2023
Vacances de printemps 2023	Fin des cours : samedi 22 avril 2023 Reprise des cours : mardi 9 mai 2023
Pont de l'Ascension 2023	Fin des cours mercredi 17 mai 2023 Reprise des cours : lundi 22 mai 2023
Vacances d'été	Fin des cours : samedi 8 juillet 2023

Jours fériés 2022 - 2023

	Dates
Toussaint	Mardi 1er novembre 2022
Armistice 1918	Vendredi 11 novembre 2022
Noël	Dimanche 25 décembre 2022
Jour de l'an	Dimanche 1er janvier 2023
Pâques	Lundi 10 avril 2023
Fête du travail	Lundi 1er mai 2023
Victoire de 1945	Lundi 8 mai 2023
Ascension	Jeudi 18 mai 2023
Pentecôte	Lundi 29 mai 2023

Informations administratives

Les subventions

Les subventions sont de deux ordres : les ressources publiques et celles accordées par la Fédération.

Elles ne sont attribuées qu'aux associations ayant « l'agrément Jeunesse et Sport », **agrément qu'ont toutes les associations affiliées à la FFEPGV.**

Elles ne sont jamais accordées d'office ; elles servent à financer un projet spécifique, initié, porté et suivi par l'association. Elles ne doivent être employées que pour l'action projetée.



Le Plan Sportif Fédéral

Depuis 2019, les demandes de subventions sont examinées par la Fédération et non plus comme par le passé par les commissions territoriales (DRJS - CROS), à l'exception des dispositifs de soutien à l'emploi et « Apprendre à Nager » qui restent une prérogative de l'État.

Toutes les demandes PSF des clubs devront être déposées sur "Le compte-asso", pour la FFEPGV.



Yvelines
Le Département

Le Conseil Départemental

Le Conseil Départemental accorde une **subvention annuelle aux associations de sport fédéral.**

Il s'agit d'une subvention annuelle de fonctionnement fixée au prorata du nombre de licenciés déclarés auprès de la Fédération pour la saison sportive précédente.

La demande s'effectue sur le portail des subventions du Conseil Départemental.

Elle peut être faite à partir du mois de septembre.

La Conférence des financeurs

Inscrite au volet « anticipation de la perte d'autonomie » de la loi du 29 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement, la Conférence des financeurs constitue une nouvelle instance au bénéfice de la coordination et du déploiement d'une politique de prévention de la perte d'autonomie à l'échelle du territoire départemental. Dans les Yvelines cette instance a été installée le 27 juin 2016.

Ainsi, les associations sportives impliquées dans le **maintien de l'autonomie des personnes de plus de 60 ans et/ou reconnue en Affection de Longue Durée**, peuvent bénéficier de financements complémentaires pour la mise en place **d'activités physiques adaptées.**



Seules les associations ayant déjà fait appel à cette subvention en 2021 pourront renouveler leur demande.

Mairie

Une demande de subvention municipale de fonctionnement peut être accordée à toute association dont l'activité présente un intérêt communal.

En plus d'une aide financière qui doit être justifiée par le projet, elle peut être accompagnée par la mise à disposition de locaux spécifiques.

Informations administratives

Aide financière départementale



Pour la saison 2022-2023 le CODEP EPGV 78 a prévu des aides financières pour les associations qui envisagent des actions de développement.

→ **Elles ne seront versées qu'après la prise de licences par le club.**

Développements aidés

♦ 1ère affiliation	200 €
♦ Création de cours, ouverture à de nouveaux publics	200 €
♦ Ateliers Seniors (Équilibre ou Mémoire)	300 €
♦ Pérennisation des "Ateliers Équilibre [®] " ou "Gym mémoire" avec ouverture de cours Bien vieillir (Autonomie, Équilibre, Mémoire)	300 €
♦ Gym A.P.A (Multi Pathologies, Cancer) Ouverture nouveaux cours	300 €
♦ Gym A.P.A (Multi Pathologies, Cancer) Pérennisation	Sur étude du dossier
♦ Aide financière en achat matériel	Sur étude du dossier
♦ Aide financières exceptionnelles (perte de licenciés, organisation d'une manifestation locale)	Sur étude du dossier

Centrale d'achat de la FFEPGV : Gévédit

La centrale d'achat de la Fédération Française d'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire vous propose une large sélection de **matériels et d'équipements** adaptés aux pratiques, une **médiathèque** avec un grand choix d'outils pédagogiques.

Gévédit vous propose également un panel d'outils de **promotion et de communication** ainsi qu'une collection **d'objets ou de textiles** à l'effigie de la FFEPGV ou à personnaliser à l'image de votre association.

Site : <https://www.gevedit.fr>

Email : contact@gevedit.fr

Tél: 02 41 44 19 76



Informations administratives

Tarifs fédéraux et départementaux

Afin de vous aider à préparer la rentrée, nous vous indiquons les tarifs Affiliations et Licences qui devront être appliqués pour 2022 – 2023.

AFFILIATION ASSOCIATION SPORTIVE	
€ de 0 à 50 licenciés	49,00 €
€ de 51 à 100 licenciés	60,00 €
€ de 101 à 300 licenciés	70,00 €
€ de 301 à 500 licenciés	80,00 €
€ à partir de 501 licenciés	90,00 €

TARIFS DES LICENCES COLLECTIVES	
Licences Développement	
€ avec assurance	93,00 €
Licence Politique Sociale et Partenariale	
€ Avec assurance	175,50 €
€ Sans assurance	157,00 €
Licences Familles Rurales	150,00 €

TARIFS DES LICENCES INDIVIDUELLES	
€ Adultes et Dirigeants	23,00 €
€ Sans assurance Adultes	22,10 €
€ Enfants de moins de 18 ans au 1er septembre 2022	18,00 €
€ Sans assurance Enfants	17,10 €
€ animateurs	38,00 €

Extension d'assurance	
Assurance complémentaire IAC Sport - Groupama	10,00 €

PART DÉPARTEMENTALE	
Par licencié	5,00 €



Pour tous paiements par virement bancaire, merci de bien vous identifier (n° association et/ou son nom) sur le motif et le libellé.

Assurance complémentaire FFEPGV

La licence comprend une garantie responsabilité civile et une garantie indemnisation des dommages corporels de base, souscrite auprès de Groupama.

Il est possible d'augmenter ces garanties en souscrivant une option Individuelle Accident Complémentaire : **IAC Sport**.

L'**adhérent licencié** qui souhaite souscrire cette assurance complémentaire IAC Sport **doit prendre lui même cette assurance** auprès de Groupama/Gras Savoye en se rendant sur le site <https://ffepgv.grassavoye.com>

Inscrivez cette information sur le bulletin d'adhésion de votre association.

Les contacter :

GRAS SAVOYE WILLIS TOWERS WATSON
Département Sports et Evénements
Service FFEPGV
ffepgv@grassavoye.com



Informations administratives

Base de données Fédérale FFEPGV : I-Réseau

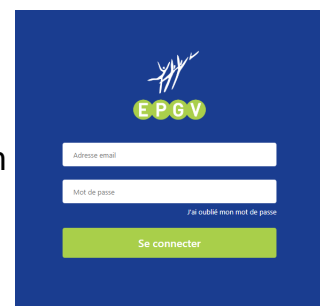
<https://i-reseau.ffepgv.fr>

Identifiant : Adresse e-mail de l'utilisateur enregistré

Mot de passe : Celui enregistré par l'utilisateur

Pour le modifier, cliquez à côté de votre nom et prénom en haut à droite de l'écran, puis sur l'icône 'Mon Profil'.

- ♦ Votre accès est individuel et confidentiel.
- ♦ Possibilité de saisir l'affiliation de votre association.



Prenez contact avec le Codep EPGV 78 pour toutes difficultés rencontrées.

♦ Saisie de vos adhésions

Onglet : Commandes puis cliquez sur « Panier »
Cliquez sur le bouton « + Nouvelle adhésion » ou
« + Créer une adhésion ».

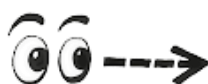
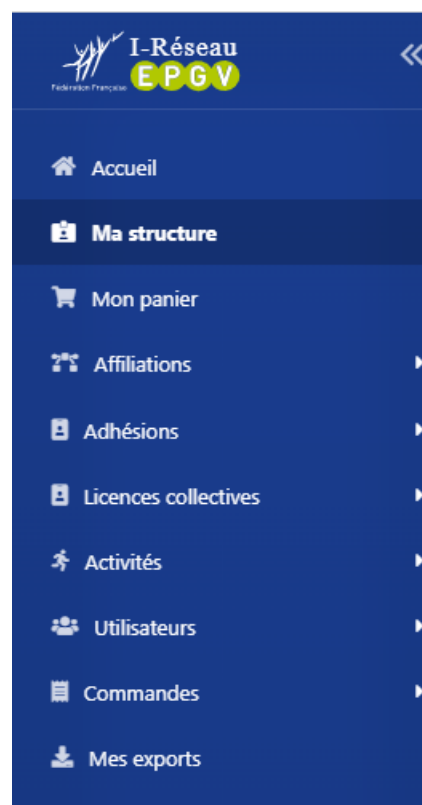
Les adhésions des Dirigeants de votre association doivent être saisies en « Licences Dirigeants ».
Cela vous permet d'accéder à la Boîte à Outils / Gestion Documentaires de la FFEPGV.

♦ Bons de commande et factures

Onglet : Commandes
Puis cliquez sur « Paniers »
Cliquez sur « Aperçu » au bout de la ligne.

Il s'affiche « Voir le bon de commande » et « voir la facture ».

Ces documents sont téléchargeables.



Pour tous vos règlements par virement bancaire, merci de vous identifier et de bien noter le numéro de votre association et/ou son nom sur le libellé et le motif.



Informations administratives

Site internet Fédéral : <https://ffepgv.fr>

Créée en 1972, la Fédération Française d'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire a pour origine les mouvements sportifs du XIXe siècle. Elle est reconnue d'utilité publique depuis 1976.

Elle diffuse les valeurs du sport santé et la pratique de la gymnastique volontaire.

Bienvenue sur son site : <https://ffepgv.fr>

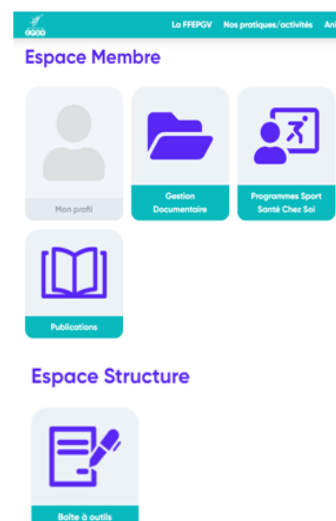
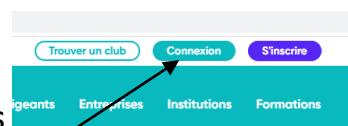


Boîte à outils / Gestion Documentaire

Portail fédéral : <https://ffepgv.fr>

L'espace **Dirigeant** est accessible à toutes les personnes ayant lié leur licence Dirigeant dans le portail par l'accès à I-Reseau.

- ◆ Cliquez sur **Connexion**, en haut à droite,
- ◆ Entrer vos identifiants d'accès à IReseau sous « Déjà membre ? » puis cliquez sur « se connecter »
- ◆ Une fois connecté, s'assurer de bien être sur l'onglet **Mon Compte**.
- ◆ Descendre plus bas dans la page et cliquez sur le bouton **Gestion Documentaire**.
- ◆ Dans **Espace Structure**, vous accédez à la **Boîte à outils**.



Informations administratives

FFEPGV : Boîte à outils / Gestion Documentaire

Vous trouverez dans la **boîte à outils** sur le site FFEPGV, des documents, des flyers, des affiches, les logos pour communiquer et ainsi faire la promotion de vos activités.

Vous pourrez télécharger dans la **Médiathèque** des photos par univers afin d'agréments les supports de communication de votre association.



Communication
générique

Télécharger



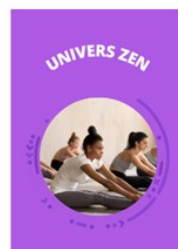
Univers
Oxygène

Télécharger



Univers
Silver

Télécharger



Univers
Zen

Télécharger



Univers
Energy

Télécharger



Univers
Enfants

Télécharger



Univers
APA

Télécharger



Univers
Danse

Télécharger

Vous trouverez dans la **Gestion Documentaire** de nombreux documents consultables et téléchargeables pour vous aider dans la gestion administrative de votre association, notamment les Infos Juridiques.

▼ GESTION DOCUMENTAIRE

- ▶ CRISE SANITAIRE
- ▶ VIE ASSOCIATIVE
- ▶ JURIDIQUE
- ▶ FORMATION
- ▶ FICHES PRATIQUES ANIMATEURS
- ▶ COMMUNICATION
- ▶ INFORMATIQUE & TRANSITION NUMERIQUE
- ▶ PUBLICATIONS
- ▶ VIE INSTITUTIONNELLE
- ▶ PSF

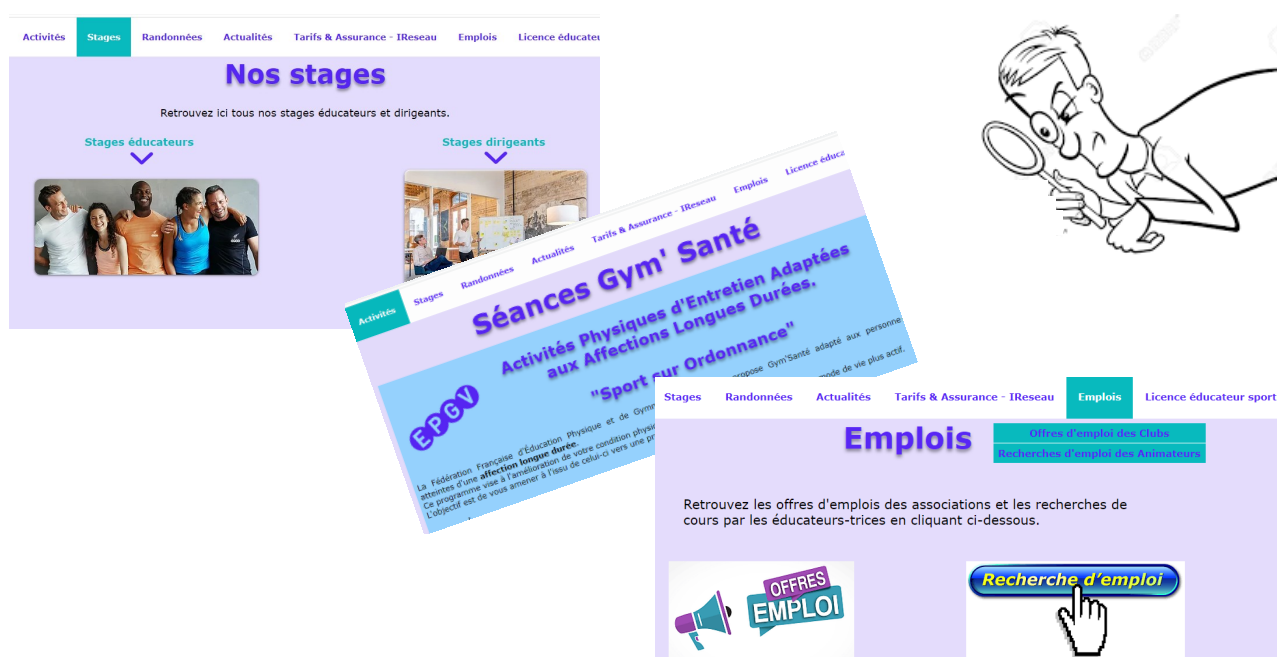
COMMUNICATION	-	31/08/2021 à 20:51	🔗
CRISE SANITAIRE	-	07/03/2022 à 09:17	🔗
FICHES PRATIQUES ANIMATEURS	-	31/08/2021 à 20:48	🔗
FORMATION	-	31/08/2021 à 20:46	🔗
INFORMATIQUE & TRANSITION NUMERIQUE	-	21/04/2022 à 07:56	🔗
JURIDIQUE	-	20/12/2021 à 09:50	🔗

Informations administratives

Site internet **Codep EPGV 78**



<https://www.codepepgvyvelines.com>



Créé avec des menus clairs et une navigation facile, rendez-vous sur notre site pour y consulter de nombreuses informations.

Visible partout et par tous, nous vous y présentons notre structure, notre équipe, nos diverses activités.

Dirigeants, vous avez la possibilité de nous faire parvenir vos annonces pour vos offres d'emplois.

Animateurs, faites nous parvenir votre CV pour vos recherches de cours dans le département.
Nous diffuserons vos demandes sur notre site.



Sans nouvelle de votre part , les annonces datées du jour de leur mise en ligne seront supprimées au bout de 3 mois.

Informations administratives

Le prêt du matériel pédagogique : procédure

Le CODEP EPGV 78 met à la disposition des associations EPGV du matériel pédagogique pour tous publics.

Conditions de prêt

L'association EPGV doit envoyer impérativement une demande écrite au CODEP EPGV 78 par mail ou par courrier. Sur la demande seront précisés : le type de cours, le jour et l'heure, la liste du matériel emprunté et le nom de l'animatrice (teur) l'utilisant. L'association établit le chèque de caution.

Jour d'emprunt

- ♦ uniquement les jours de permanences : mardi et vendredi entre 10h et 16h00,
- ♦ chèque de caution de 300 € à l'ordre du CODEP EPGV 78,
- ♦ prêt du matériel accepté uniquement si le chèque de caution de l'association EPGV est donné le jour même,
- ♦ durée de l'emprunt : maximum 3 mois.

Jour de restitution

- ♦ uniquement les jours de permanences : mardi et vendredi entre 10h et 16h00,
- ♦ tout le matériel emprunté doit être **rendu en une seule fois**,
- ♦ chèque de caution restitué sauf en cas de dégradation ou manque de matériel,
 - ◇ au cas où le matériel restitué ne serait pas complet, 2 possibilités :
 - soit le matériel manquant est racheté par l'association et rendu au CODEP. Le chèque de caution est restitué ensuite,
 - soit le CODEP remplace le matériel. Celui-ci est facturé au tarif en vigueur avec les frais de port à l'association. Le chèque de caution sera rendu après réception du règlement du matériel remplacé.

Tout le matériel mis à disposition doit être rendu impérativement en fin de saison sportive au CODEP EPGV 78.

La Bibliothèque

Le CODEP EPGV 78 met à la disposition des associations et des animateurs EPGV une bibliothèque pour tous publics.



Conditions de prêt

Les ouvrages peuvent être empruntés pour une durée de 3 mois.

Les livres sont prêtés sans condition. Seule une fiche d'emprunt est remplie au Codep.

Jour d'emprunt et de restitution

- ♦ Uniquement les jours de permanences : mardi et vendredi entre 10h et 16h.
- ♦ Les livres empruntés doivent être rendus en une seule fois.
 - ◇ au cas où les livres ne seraient pas tous restitués, 2 possibilités :
 - soit le livre manquant est racheté par l'emprunteur et rendu au CODEP,
 - soit le CODEP remplace le livre. Celui-ci est facturé au tarif en vigueur avec les frais de port à l'emprunteur.

Tous les livres doivent être rendus impérativement en fin de saison sportive au CODEP EPGV 78.



Journée Sportive & Conviviale Dirigeants et Animateurs EPGV

Retrouvons nous autour d'activités physiques ludiques !



L'équipe du **CODEP EPGV 78** est heureuse de vous convier à sa
journée sportive et conviviale

Le **dimanche 18 septembre 2022** de **9h30 à 16h00**

Au domaine de la Cour Roland
60 rue Etienne de Jouy
78350 Jouy-en-Josas

20 €

S'inscrire avant le 9 septembre 2022

Chèque à l'ordre du Codep EPGV 78
en indiquant sur papier libre :
nom, prénom, fonction et club EPGV

Prévoir votre pique-nique
Café gourmand offert par le CODEP 78

- **Cross Training**
sport santé
(se dépenser et se muscler
de façon équilibrée et variée)
- **Bungy Pump**
(Des bâtons de marche et de
fitness qui ont du ressort)
- **Body Zen**
(un savant mélange
d'activités physiques douces)

- **Challenges & Jeux
Traditionnels...**
- **Test marche active**



Informations techniques

Les Stages Techniques

Saison 2022-2023

3 stages techniques sur des demi-journées.

Coût du stage à la demi-journée : 16€

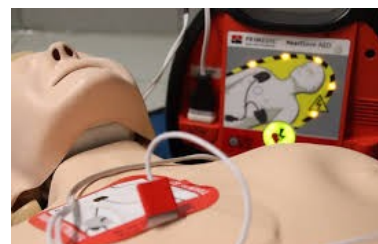
Révision des gestes qui sauvent

Date : Samedi 15 octobre 2022, après-midi.

Durée : 3 heures

Lieu à définir

Intervenant Bénévole



Renforcement Musculaire avec du matériel varié et cardio

Date à définir : janvier, février ou mars 2023

Lieu à définir

Samedi après-midi pour une durée de 3h maximum.

Intervenant : Romain Dierickx, Éducateur sportif

Travailler le renforcement musculaire, l'équilibre et la souplesse avec du petit matériel en combinant des activités variées.



Yoga avec sangle et brique

Date à définir : avril ou mai 2023.

Lieu à définir

Intervenante : Zineb Bouaici,
Animatrice, Professeur de Yoga

Adapter des postures de Yoga avec une sangle et/ou une brique.

Inscriptions : Codep EPGV 78
01 30 51 91 79 / yvelines@comite-epgv.fr

Informations techniques

Association 7 Mares GV

Rôle de l'association 7 Mares GV

Elle permet le référencement des animateurs sportifs EPGV des Yvelines :

- ♦ Appartenance à l'EPGV,
- ♦ Lien entre le Codep78 et l'éducateur sportif,
- ♦ Communication,
- ♦ Offres d'emploi,
- ♦ Formations certifiantes et stages techniques,
- ♦ Infos Juridiques,
- ♦ Assurance adaptée au métier d'éducateur sportif.



Un outil de développement à la disposition des animateurs sportifs :

Actions d'animations régulières et ponctuelles :

- ♦ Mise en place de séances annuelles d'activités sportives en entreprise,
- ♦ Développement d'atelier équilibre Seniors,
- ♦ Programme Activités Physiques Adaptées,
- ♦ Action d'animation entreprise (ex: foyer jeunes travailleurs, Mutualité Française),
- ♦ Permet d'améliorer le maillage territorial (développement de séance EPGV dans les zones ne disposant pas de club porteur EPGV).

E-mail : yvelines@club-vitafede.fr

La prise de Licence EPGV pour les Animateurs

Mode d'emploi

Prise de licence des animateurs sur le département des Yvelines

Votre demande de licence FFEPGV 2022/2023 devra être faite avant la reprise de vos cours.

Rendez-vous sur le site internet, <https://www.codepyvelines.com>, du Codep EPGV 78, onglet « Licence animateur sportif ».

Après vérification de votre dossier, l'association 7 Mares GV vous fera parvenir par courrier votre attestation de paiement / licence animateur sportif EPGV de la saison 2022-2023

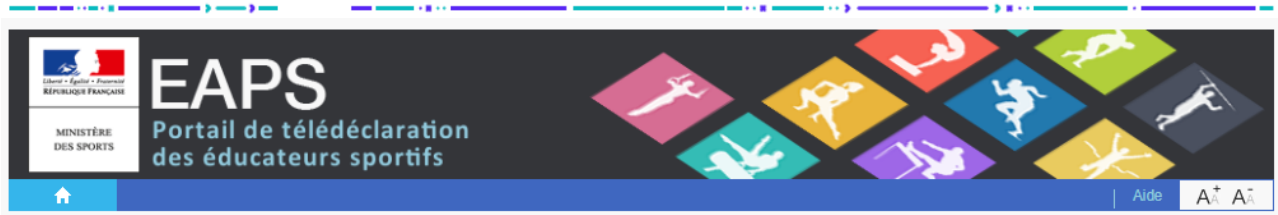
La Fédération Française EPGV vous transmettra par E-mail votre licence. (Penser à vérifier dans vos messages indésirables).

ATTENTION ! Tout dossier incomplet ne sera pas validé.



Informations techniques

La carte professionnelle d'éducateur sportif



Un éducateur sportif n'est autorisé à travailler contre rémunération que s'il est en possession de sa carte professionnelle d'éducateur sportif.

Il doit déclarer son activité auprès du Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports des Yvelines (SDJES) - tél 01 82 08 39 50

Deux possibilités :

- ♦ Faire sa déclaration en ligne sur le portail : <https://eaps.sports.gouv.fr>
- ♦ Remplir le formulaire Cerfa N° 12699*03

Validité des cartes professionnelles

Conformément aux articles R 212-85 et R 212-86 du code du **sport**, la déclaration **d'éducateur sportif** donne lieu à la délivrance d'une **carte professionnelle** valable 5 ans.

Le Financement de la formation professionnelle



L'**AFDAS** (Assurance Formation des Activités du Spectacle) est opérateur de compétences (OPCO) des secteurs de la culture, des industries créatives,

des médias, de la communication, des télécommunications, du **sport**, du tourisme, des loisirs et du divertissement.

AFDAS a été créé en 1972 par voie conventionnelle, sous la forme d'une association loi de 1901.

Une demande de formation professionnelle peut émaner de l'employeur comme du salarié.

L'employeur cotise au titre de la formation, c'est ainsi que peut être pris en charge la formation demandée et après accord de l'employeur.

L'employeur a l'obligation de former ses salariés pour assurer leur maintien dans la vie active.

Il existe deux obligations distinctes à sa charge : une obligation d'adaptation au poste et une obligation de développement des compétences. Pensez à vous former, faites vous aider par vos clubs pour construire votre projet de formation et solliciter l'AFDAS.

Informations techniques

Formations Professionnelles Initiales

Certificat de Qualification Professionnelle **Animateur de Loisir Sportif** **Activités Gymniques** **d'Entretien et d'Expression**

3 Formations proposées en 2022-2023

1ère : Eaubonne (95)

Date limite d'inscription : 22 septembre 2022

Positionnement (5h)	Regroupement en présentiel (119h)	Formation en distanciel (40h)
Jeudi 06 octobre 2022	Module 1 : du mardi 15 au vendredi 18 novembre 2022	5 temps entre chaque regroupement + bloc de compétence N°3
	Module 2 : du mercredi 04 au vendredi 06 janvier 2023	
	Module 3 : du mardi 07 au vendredi 10 février 2023	
	Module 4 : du mercredi 08 au vendredi 10 mars 2023	
	Module 5 : du mercredi 05 au vendredi 07 avril 2023	
Classe virtuelle (2h)		Certification (2,5h)
Jeudi 20 octobre 2022		Validation des 3 blocs de compétences : Entre le mardi 30 mai et le samedi 10 juin 2023
Alternance en structure d'accueil (minimum 80h)		
Mise en situation pratique entre chaque module Entre le lundi 21 novembre et le vendredi 26 mai 2023		

Informations techniques

Formations Professionnelles Initiales

2ème : Paris (75)

Date limite d'inscription : 27 octobre 2022

Positionnement (5h)	Regroupement en présentiel (119h)	Formation en distanciel (40h)
Le jeudi 10 novembre 2022	Module 1 : du mardi 13 au vendredi 16 décembre 2022	5 temps entre chaque regroupement + bloc de compétence N°3
	Module 2 : du mercredi 18 au vendredi 20 janvier 2023	Certification (2,5h)
Classe virtuelle (2h)	Module 3 : du mardi 14 au vendredi 17 février 2023	Validation des 3 blocs de compétences :
Le jeudi 24 novembre 2022	Module 4 : du mercredi 22 au vendredi 24 mars 2023	Entre le lundi 12 et le samedi 24 juin 2023
	Module 5 : du mercredi 19 au vendredi 21 avril 2023	
Alternance en structure d'accueil (minimum 80h)		
Mise en situation pratique entre chaque module Entre le lundi 19 décembre et le vendredi 09 juin 2023		



Informations techniques

Formations Professionnelles Initiales

3ème : Châtenay-Malabry(92)

Date limite d'inscription : 14 novembre 2022

Positionnement (5h)	Regroupement en présentiel (119h)	Formation en distanciel (40h)
Le mardi 13 décembre 2022	Module 1 : du mardi 24 au vendredi 27 janvier 2023	5 temps entre chaque regroupement + bloc de compétence N°3
	Module 2 : du mercredi 22 au vendredi 24 février 2023	
	Module 3 : du mardi 14 au vendredi 17 mars 2023	Certification (2,5h)
Classe virtuelle (2h)	Module 4 : du mardi 11 au jeudi 13 avril 2023	Validation des 3 blocs de compétences :
Le mardi 03 janvier 2023	Module 5 : du mercredi 10 au vendredi 12 mai 2023	Entre le lundi 19 juin et le samedi 8 juillet 2023
Alternance en structure d'accueil (minimum 80h)		
Mise en situation pratique entre chaque module Entre le lundi 30 janvier et le le vendredi 16 juin 2023		

Renseignements et inscriptions

09 52 48 56 26 formation@coregepgv-sport.fr

<https://www.coregepgv-sport.fr>

Formations Professionnelles Complémentaires

Formations « Module Commun A.P.A, Activités Physiques Adaptées »

- ♦ **1ère formation à Sèvres (92)**

Date limite d'inscription : 26 août 2022

- ♦ **2ème formation à Eaubonne – 95**

Date limite d'inscription : 22 février 2023

Formation Diabète et Surpoids

- ♦ **Chaville (92)**

Date limite d'inscription : 9 janvier 2023

Formation Enfant 9 mois / 6 ans

- ♦ **Clichy (92) sous réserve de confirmation**

Date limite d'inscription : 23 août 2022

Formation Bien Vieillir et Bien Vieillir Équilibre

- ♦ **Eaubonne (95)**

Date limite d'inscription : 12 septembre 2022

Formation Yoga - Niveau 1

- ♦ **Vaux-le-Penil (77)**

Date limite d'inscription : 18 novembre 2022

Formation Yoga - Niveau 2

- ♦ **Paris (75)**

Date limite d'inscription : 3 avril 2023



Informations techniques

Formations Professionnelles Complémentaires

Formation éducateur Pilates : Fondamental, intermédiaire, dos, petits engins.

♦ **Paris (75)**

Date limite d'inscription : 31 juillet 2022

Formation Fit Stick

♦ **Sèvres (92)**

Date limite d'inscription : 14 décembre 2022

Formation Marche Nordique Sport Santé

♦ **Sèvres (92)**

Date limite d'inscription : 26 juillet 2022

Formation Bungy Pump

♦ **Sèvres (92)**

Date limite d'inscription : 6 août 2022

Formation Cross Training Sport Santé ®

♦ **Meaux (77)**

Date limite d'inscription : 4 avril 2023



Renseignements et inscriptions
09 52 48 56 26 formation@coregepgv-sport.fr
<https://www.coregepgv-sport.fr>

Activités Physiques de Pleine Nature

Randonnées Inter-Associations

La Commission **Activités Physiques de Pleine Nature** à besoin de vous pour son bon fonctionnement.

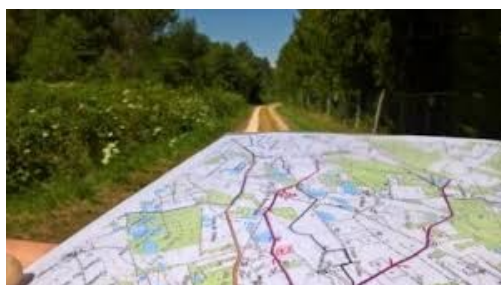
Afin de continuer à vous proposer des Randonnées,
REJOIGNEZ-NOUS !

Journées Inter-Associations Dans le département des Yvelines

Elles permettent de développer les activités extérieures et de favoriser les échanges dans le département.

Elles sont organisées, si possible, en partenariat avec une association locale pour l'accueil des participants et la découverte de la région.

Si votre association est volontaire pour accueillir cette manifestation, faites-vous connaître au CODEP EPGV 78, vous serez les bienvenus !



Randonnées insolites en Ile de France

2 dates à noter sur vos agendas,
réservez votre journée !

Le Dimanche 16 octobre 2022



Et le Dimanche 16 avril 2023



CODEP EPGV 78

12 rue du Chemin aux Bœufs
78990 Élancourt

01 30 51 91 79

yvelines@comite-epgv.fr

<https://www.codepepgvyvelines.com>

